

Mathilde HEITZMANN-PATIN

Professeur à l'Université du Mans

*Membre du Laboratoire de recherche Themis-Um
Membre associé de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne*

mathilde.heimann-patin@univ-lemans.fr

PARCOURS UNIVERSITAIRE

- 2018** **PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DU MANS** (depuis le 1^{er} septembre)
Admission au premier concours national d'agrégation de Droit public
Qualification aux fonctions de maître de conférences
- 2017** **DOCTORAT EN DROIT PUBLIC**
Les normes de concrétisation dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel, LGDJ, Bibliothèque constitutionnelle et de sciences politiques, tome 153, janvier 2020.
Thèse soutenue le 8 mars 2017 sous la direction du Pr. M. Verpeaux à l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne.
Mention Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité – Autorisation de publication en l'état.
Jury de soutenance :
B. Mathieu, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (président) ;
J. Bonnet, professeur à l'Université de Montpellier (rapporteur) ;
M. Disant, professeur à l'Université de Lyon Saint-Etienne (rapporteur) ;
N. Belloubet, professeur des Universités, Garde des Sceaux, ancien membre du Conseil constitutionnel (suffragant) ;
M. Verpeaux, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (directeur de thèse).
- 2016/2018** **ENSEIGNANTE CONTRACTUELLE**
Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
- 2014/2016** **ATTACHEE TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE**
Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
- 2011/2014** **DOCTORANTE CONTRACTUELLE**
Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
- Juillet 2011** **UNIVERSITE D'ETE A L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE FLORENCE** (Italie)
Dans le cadre du NICLAS (New International Constitutional Law & Administrative Studies) sur le thème des migrations, membre de l'équipe représentant l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne.
- 2011** **MASTER 2 RECHERCHE DE DROIT CONSTITUTIONNEL ET DROITS FONDAMENTAUX**
Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

COLLOQUES ET PUBLICATIONS

- *La participation du citoyen à la confection de la loi*, ouvrage codirigé avec J. Padovani, actes du colloque du 9 octobre 2020, Mare et Martin, 2021, à paraître.
- « Le Conseil constitutionnel et la LPR. Analyse positive et uchronique de la décision n° 2020-810 DC du 21 décembre 2020 », *Politéia*, n° 38, 2021, à paraître (en collaboration avec B.-L. Combrade, T. Mulier et J. Padovani).
- « Le contrôle de proportionnalité et les libertés », in S. BENZINA (dir.), *Le Conseil constitutionnel est-il le gardien des libertés ?*, Presses universitaires juridiques de Poitiers, mars 2021, p. 81 à 92, publication d'un ouvrage collectif à l'issue du colloque du 25 octobre 2019, Université de Poitiers.
- « La Charte octroyée par Louis... de Funès », in *Révolution, Constitution, Décentralisation. Mélanges en l'honneur de Michel Verpeaux*, Dalloz, 2020, p. 317 à 322.
- « L'article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et le droit administratif des biens », *Revue de droit d'Assas* 2020, numéro spécial, p. 25 à 34.
- « La communication des décisions du Conseil constitutionnel français », in P. BOURDON (dir.), *La communication des décisions du juge administratif*, Lexisnexus, février 2020, p. 185 à 185, publication d'un ouvrage collectif à l'issue du colloque du 12 avril 2019, Université du Mans.
- Participation aux *Annales du Droit. Droit constitutionnel. Méthodologie & sujets corrigés*, sous la direction de M. Verpeaux, Dalloz, depuis 2018.
- Chronique jurisprudentielle au sein de la *Revue européenne de Droit public*, en collaboration avec M.-O. Peyroux-Sissoko, depuis 2018.
- « Entre crèches et croix : à la recherche d'une cohérence dans l'application de la loi de 1905 », *RFDA 2018-4*, juillet-août 2018, p. 624 à 631.
- « Les normes de concrétisation élaborées par le Conseil constitutionnel, un outil d'harmonisation des jurisprudences constitutionnelle et conventionnelle ? », *Revue belge de droit constitutionnel*, 2017 n° 1-2, p. 63 à 81, numéro spécial *Garanties juridictionnelles des droits et libertés fondamentaux*.
Version écrite d'une communication au X^e Congrès de l'AFDC, Lille, 2017.
- « La distinction entre le pouvoir d'appréciation du Parlement et celui du juge. Réflexions comparées sur un standard limitant la compétence du juge constitutionnel », in M. DISANT, G. LEWKOWICZ et P. TÜRK (dir.), *Les standards constitutionnels mondiaux*, Bruylant, coll. Penser le droit, 2017, p. 437 à 456.
- « Reflexions on the typology of standards in the Constitutional Council case law », communication lors du séminaire doctoral franco-autrichien entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université de Salzbourg, le 28 juin 2013.
- « Moralisation de la vie politique : le Conseil constitutionnel ouvre la voie », *JCP A* n° 37, 9 septembre 2013, 2257 (en collaboration avec M.-O. Peyroux-Sissoko).
- « Le parquet dans la jurisprudence constitutionnelle et conventionnelle », in *Le Statut constitutionnel du Parquet*, actes de colloque, sous la direction de B. MATHIEU et M. VERPEAUX, Les cahiers constitutionnels de Paris 1, Dalloz, 2012, p. 85 à 104 (en collaboration avec A. Macaya et S. Thanou).

MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES ORGANISEES

A l'Université du Mans

- Colloque sur « La participation du citoyen à la confection de la loi » le 9 octobre 2020, en collaboration avec Julien Padovani, docteur en droit de l'Université d'Aix Marseille.
- Conférence sur « Le Sénat » le 3 mars 2020 avec les interventions de Michel Verpeaux, professeur émérite de l'Université Paris 1 et Paul Le Calvé, administrateur au Sénat.
- Conférence « Pour un renouveau de la vie démocratique » : discussion autour du projet de révision de la Constitution du 4 octobre 1958, le 4 octobre 2019, avec Guillaume Garot, député de la Mayenne et Pierre Bourdon, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise (antenne de Laval).

A l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Co-organisation administrative et scientifique de plusieurs « Printemps du Droit constitutionnel » du Centre de recherche en Droit constitutionnel, notamment :

- « Transparence et vie politique » (Assemblée nationale, mai 2014),
- « Les mutations constitutionnelles des collectivités territoriales » (Sénat, octobre 2013),
- « Le statut constitutionnel du Parquet », (Cour de cassation, juin 2012).

Co-organisation de débats dans le cadre du Master 2 Droit constitutionnel et Droits fondamentaux (2011) :

- Débat entre les professeurs B. Mathieu et D. Rousseau sur « Le rôle du juge »,
- Débat entre les professeurs J. Gicquel et M. Verpeaux sur « L'enseignement du régime de Vichy aux étudiants en Droit constitutionnel ».

Dans le cadre de la Commission Jeune Recherche Constitutionnelle

- Organisation des première et troisième « journées de la Jeune Recherche Constitutionnelle » des 24 février 2012 (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et 20 mars 2014 (Université Paris X-Nanterre).

- Participation à l'élaboration du programme des journées d'étude thématiques de la Commission :

- « Quel enseignement pour le droit constitutionnel ? », à Aix-en-Provence (6 octobre 2017),
- « Les droits et libertés fondamentaux, horizon indépassable du droit constitutionnel ? » à Lyon (21 octobre 2016),
- « Faut-il en finir avec le dualisme de l'exécutif ? » à Reims (5 février 2015),
- « Peut-on se passer de Constitution ? » à Bordeaux (14 novembre 2014),
- « La délibération après la révision constitutionnelle de 2008 » à Rouen (7 novembre 2013),
- « La fonction présidentielle sous le quinquennat Sarkozy », à Saint-Etienne (19 octobre 2012).

ENSEIGNEMENTS

A l'Université du Mans

DEPUIS 2019

Droit constitutionnel 1 : cours magistral en Licence 1 au Mans et à Laval.

Droit de la V^e République : cours magistral en Licence 1, Laval.

Contentieux constitutionnel : séminaire de Master 2, Le Mans, avec Mme Aurélie Laurent.

Droit administratif des biens : cours magistral en Licence 3 au Mans et à Laval.

Common law sources : séminaire en Licence 1 au Mans dans le cadre du parcours « Common law and legal English », avec M. Serge Billarant.

A l'Université d'Evry-Val-d'Essonne Paris Saclay

2020/2021

Droit constitutionnel : cours donnés au sein de la Préparation au concours de l'ENA.

2018

Droit de la V^e République : cours magistral en Licence 1.

A l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Depuis 2017

Droit des services publics : enregistrement et mises à jour d'un cours magistral, élaboration du fascicule de cours pour les étudiants de Master 1 en droit public du Centre audiovisuel d'études juridiques de Paris 1, en collaboration avec le Pr. F. Poulet.

2011/2018

Travaux dirigés et séminaires en **droit constitutionnel** (L1), **droit administratif** (L2), **droit des libertés fondamentales** (L3), **droit de la fonction publique** (M1), **relations internationales et introduction au droit international public** (L1) et **droit international public** (L3 et M1).

ACTIVITES UNIVERSITAIRES

Membre du Conseil de faculté de droit et d'économie gestion (Université du Mans).

Président de la commission pédagogique et de la commission Parcoursup (Université du Mans).

Responsable de la Licence 3 (Université du Mans).

Membre du comité scientifique de la Revue *Les Cahiers Portalis*.

Membre du comité de rédaction du site Internet *Le blog Droit administratif* (site consacré à l'actualité et à la réflexion autour du droit public) et de sa page Facebook, depuis septembre 2017.

Membre du comité scientifique du Prix de la Jeune recherche constitutionnelle (depuis 2019).

Président de la Commission de la Jeune recherche constitutionnelle de l'Association française de droit constitutionnel (2017-2018, membre entre 2011 et 2018).

Secrétaire scientifique du Centre de recherche de Droit constitutionnel de l'Université Paris 1 (2011-2014).

Membre élu du Collège des doctorants du Conseil de l'Ecole doctorale de Droit public et de Droit fiscal (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) de novembre 2011 à janvier 2016 et du Collège des usagers au Conseil de l'Ecole de Droit de la Sorbonne (de 2012 à 2015).

Secrétaire général de l'association du Master 2 de Droit constitutionnel et de Droits fondamentaux (2010-2011).